

ANNONCES NOUVELLES

Société de Colonisation
CHEMIN DE FER
LONG SAULT ET TEMISKAMING.

Vous êtes prié d'assister à une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette société qui aura lieu au Collège d'Ottawa, vendredi, le 24 courant, à 8 heures P. M.

Collège International Commercial
ET PREPARATOIRE.

INSTITUT D'EDUCATION
DE FRAWLEY.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège...
L'objet du collège est de donner à ses élèves l'enseignement des langues anglaise et française, de leur faire acquiescer les connaissances nécessaires pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieur.

N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:
Matin 9.30 à 12.00
Après-midi 2.30 à 5.30
Soir 7.30 à 10.00

MOUSTACHES!
La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES.
Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MIGNIFIQUE
Les dames qui envoient un timbre de 3 centimes reçoivent des instructions sur la manière de faire leur chevelure leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête.

WILLIAM JONES.
30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.
Ottawa, 13 Sept. 1886—lan

M. P. D. M.

Marchés Merveilleux!

PLUS DE 800
Chapeaux en feutre pour dames à être sacrifiés durant ces jours prochains à

50 CENTIMS CHAQUE

Magasin Populaire

de Modes,
39 rue Sparks.



Soumission pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la province de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachetées adressées au sous-secrétaire et marquées: "Soumissions pour limites de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi mercredi le 10 décembre prochain, pour trois limites de bois d'au moins cinquante acres chacune et au moins marquées respectivement 16, 17, 18 et situées sur la côte ouest de la Rivière Columbia, près de la gare de la Cité de l'Or, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des lettres me traitant la position approximative de ces limites, et me montrant que les conditions par lesquelles elles seront limitées et les formules de soumissions, peuvent être obtenues à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et New Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BURGESS
Député Ministre de l'Intérieur.

Tabac! Tabac!
Département de l'Intérieur
Ottawa, 9 Septembre 1886—5f.

Cleveland Parlor

Chs Desjardins, propriétaire
148, rue Rideau

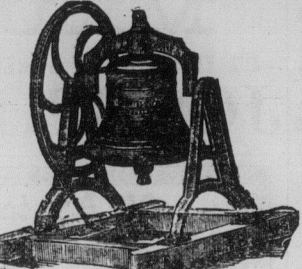
Toujours en magasin assortiment complet et varié de Pipes, Cigars, Tabacs, Cigarettes, de toute sorte et de toute qualité à des prix défilant la compétition; M. Desjardins invite ses nombreux amis à lui faire une visite, convaincu qu'ils seront satisfaits.

CHS. DESJARDINS
20 août 1886—6m.

MAISON A LOUER—Une magnifique maison à louer sur la rue Principale, Hull, près du nouveau bureau de Poste. S'adresser à STANISLAS AUBRY, 20 Sept. 1886—6f.

DEMANDE—Un monsieur anglais désirerait trouver une chambre avec pension dans une famille Canadienne-française de très classe dans le but de se perfectionner dans l'étude de la langue française. S'adresser à Da ROBERTSON L. D. S., Ottawa, 20 Sept 1886—3m 25 rue Sparks.

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

Fonderies de Cloches

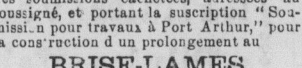
POUR EGLISES.

SEULES OU EN CARILLONS,

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS, A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 8 Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Port Arthur," pour la construction d'un prolongement au

BRISE-LAMES

Port Arthur, Baie du Tonnerre, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir en s'adressant à W. F. Davidson, Secr. du Port de la Baie, Port Arthur, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les personnes qui ont fait une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elle-même.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme "égale à cinq pour cent" du total de la soumission. Ce chèque sera considéré comme la soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 10 Septembre 1886.

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Eglise. En outre, cent arpents d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, étable et remise.

S'adresser à JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills, Ottawa 14 août 1886—3m.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'un gallon à la fois.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vêtements de toutes sortes au quartier et à la livre, livrés à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Un visite est respectueusement sollicité.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sort et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une pastre et vingt cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

BULLETIN ELECTORAL

COMTE D'OTTAWA

On annonce que l'honorable M. Taillon, procureur-général, et l'honorable M. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne, vont adresser la parole à différentes assemblées d'électeurs dans le comté d'Ottawa.

Hier il y a eu des discours politiques dans plusieurs paroisses. A l'Ange Gardien, M. Cormier était représenté par MM. Ed. Aubé, du Canada, et M. J. B. C. Dunn, d'Ottawa. M. Rochon s'était fait représenter par M. l'échevin Landry, et M. Bernard Simard, tous deux de Hull.

Il y avait jolies oratoires splendides hier, à St André Avelin. Du côté de M. Cormier, les orateurs étaient MM. MacDougall, d'Aylmer, David Major, de Montebello, Oscar Mac Donnell, d'Ottawa, J. Wens, de Montebello, et MM. Bisailon et Delfoss, avocats de Montréal. Du côté de M. Rochon, MM. H. A. Goyette, de Hull, C. B. Major, de Papineauville, J. Taillefer, de Montbello et S. Proulx, de Plantagenet.

L'assemblée commencée à 10 heures ne s'est terminée qu'à 4 heures de l'après midi.

M. Rochon a parlé à Thurso et M. Davlin à Buckingham. Pas d'adversaires. Aujourd'hui une partie des orateurs qui étaient à St André Avelin sont arrêtés à Buckingham pour tenir une grande assemblée dans le cours de l'après midi.

COMTE DE LAVAL

M. Benoît Bastien se retire de la lutte contre M. Leblanc pour faire place à M. le docteur Gaboury qui se présente comme conservateur national.

DANS LA CAPITALE

La dernière excursion de la saison à Thurso se fera jeudi 23 septembre. N'y manquez pas.

Conseil de ville

Ce soir aura lieu l'assemblée régulièr du conseil de ville d'Ottawa.

Le temps qu'il fait

La journée d'hier a été de nouveau très pluvieuse et les promeneurs n'ont guère pu en profiter. Aujourd'hui, le temps est assez tranquille, quoique beau.

Sur le canal

La saison des promenades sur le canal tire à sa fin; samedi, malgré que le temps fut favorable, le canal était à peu près désert.

Travaux importants

Les ouvriers sous la surveillance de M. Aug Gagnon, ont commencé ce matin, à remplacer le trottoir du Pont Duferrier, côté des édifices parlementaires, l'autre côté étant à peu près terminé. Ces améliorations étaient requises.

En promenade

Les élèves du collège d'Ottawa au nombre d'environ trois cents, ont fait une promenade dans la ville et autour des édifices du Parlement samedi matin.

Une dernière chance de s'amuser par une excursion à Thurso, jeudi, le 23 septembre, par le vapeur "Empress," au profit de la "Lyre Canadienne." Encourageons ce corps de musique.

Mort d'un pompier

Par marque de respect pour la mort du Capitaine Albert, de la Compagnie "Union" le drapeau flottait à demi mât ce matin en face de la station de feu de la rue York.

Notes de la rivière

Le "Gatineau" est parti samedi pour Montréal avec une cargaison générale de fret pour les ports intermédiaires. Le "Welshman" est arrivé au pied du canal hier, venant de Montréal. Le "Ila" qui était dans le bassin du canal hier, est parti pour Montréal avec bien peu de passagers de Kingston, la saison des touristes étant à peu près passée.

Excursion

La dernière excursion de la saison aura lieu à Thurso, jeudi, le 23 septembre courant; elle est organisée par le corps de musique "La Lyre Canadienne" qui s'est assurée les services du magnifique vapeur "Empress" pour l'occasion. Le départ aura lieu à 7.10 heures a.m. Le prix du passage, 40 centimes. Encourageons nos musiciens.

Brisé

Les débris d'un fort joli buggy sont exposés ce matin, sur le locant près de la manufacture de candies, rue Rideau; le propriétaire de cette voiture de promenade paraissant toute neuve a dû subir une forte perte car les dommages sont considérables; l'une des roues de la voiture est restée sur le Pont Dufferin, lors de l'accident, et le cheval, dans sa course furieuse, s'est abattu, en entraînant la voiture là où elle est encore aujourd'hui.

Bazar à Embrun

Le 25 courant, un bazar s'ouvrira à Embrun, au profit de l'église; il sera sous la direction de M. le curé Philion, d'Embrun. On fait de grands préparatifs pour le succès de cette fête de charité.

Un beau parc

Depuis le mois de juin, des jardiniers à l'emploi du Gouvernement n'ont cessé de travailler à l'amélioration du parc Major. Le travail est à peu près terminé et le parc présente maintenant un très joli aspect. Les allées ont été nivelées, les parterres embellis et les bancs ont été repeints à neuf et placés à des endroits plus propices.

Cour de Police

20 septembre—La cour ne s'ouvre que vers les 10 heures, en conséquence de l'absence du magistrat. Elle est présidée par M. l'échevin Durocher.

Narcisse Dubois, ivre et bachelier sur la rue, \$2 et les frais ou une semaine de prison; Joseph Turcotte, pour avoir insulté une femme du nom de Proulx, dans sa propre maison, \$3 et les frais.

Société St Jean-Baptiste—Section St-Anne

A une assemblée de la Société St Jean Baptiste, Section Ste Anne, tenue à la Salle Ste Anne, le 19 Septembre 1886, les officiers suivants furent élus pour l'année courant: Président—J. P. M. L. court, ré-élu. Vice-Président—Aug Gagnon. Secrétaire Trésorier—J. A. Morin, ré-élu.

Commissaire—Ordonnateur—F. Ouellet.

Auditeur—J. F. Dionne. Percepteurs ou Zélateurs—N. Favreau, Chas. Sabourin, A. Mathieu, V. Dumoulin.

Election

Il y a eu hier après midi une assemblée de la société des Amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, à laquelle assistaient près de 50 membres. Les élections annuelles ont eu lieu et ont donné le résultat suivant: Sévère Gauvreau, président; Alfred Côté, vice-président; Henri Côté, secrétaire; Adolphe Leclerc, trésorier; Joseph Bois, cérémonial; Hector Côté, chanteur; P. Xavier Durocher, 1er zélateur; Arthur Garneau, 2ème zélateur; O. Paquet, 3ème zélateur; F. Garneau, 4ème zélateur.

Après les élections, des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge.

ECHOS DE HULL

Compe de bois

On rapporte qu'il va se faire une coupe de bois considérable cet hiver sur la Gatineau.

Un bonus

La ville de Pembroke vient de voter une exemption de taxes pendant dix ans en faveur de l'établissement d'une fonderie qui emploiera dix hommes.

Mine de mica

M. l'éch. vin Leduc continue toujours à découvrir la mine de mica qu'il possède dans le canton de Wakefield. M. Leduc en a retiré des fragments énormes pesant l'un 300 livres et l'autre 1000. Ce mica est de première qualité.

Travaux

L'Evening Journal annonce qu'il est tout probable que l'honorable ministre des Travaux publics va accorder la demande qui lui a été faite par les citoyens de Hull, d'élargir la rue du Pont entre le Pont Suspendu et la gissoire du gouvernement.

Noyade à Sherbrooke

Un ouvrier du nom de Laforce, s'est noyé vendredi dernier à Sherbrooke dans les circonstances suivantes: Le défunt travaillait près du nouvel établissement de la manufacture de corsets, lorsque M. Dan Loomis, le contracteur, lui ordonna d'enlever des briques qui se trouvaient amoncelées sur la pente du rocher qui borde la rivière. Laforce se mit à l'œuvre et il avait enlevé presque toutes les briques en question, à l'exception de quelques unes qui se trouvaient un peu éloignées des autres, lorsqu'il lâcha prise et roula jusqu'au bas du cap. Dans sa chute, il alla se heurter contre une pile de planches, puis de là, il tomba dans la rivière.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Actualité

Une grande variété d'objets de piété d'images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de

P. C. GUILLAUME

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

CORRESPONDANCES

M. le Rédacteur,

Au sujet de la question posée par M. Sulte, je vous dirai que les métrés du Nord Ouest ne traduisent pas creek par anse, ni par crigue, mais par russeau, (ruisseau) et petite rivière, quand ils parlent des localités de leurs endoits.

Par coulee, ils n'entendent à peu près la même chose. Ainsi: la coulee des Tourond, que les Anglais nomment Fish Creek, tire son nom de la famille Tourond qui demeure tout auprès. On ne l'appelle pas Anse au Poisson mais coulee.

Nos Canadiens disent le creek en francisant le mot anglais, mais ce serait une erreur que de donner au creek la même orthographe qu'à la crigue. Croyez-moi votre dévoué,

A. U. A.

Editor of Le Canada.

Sir.—In your issue of the 18th inst., you say: "Le professeur Wiggins annonce que des tremblements de terre continueront à se faire à l'est des Montagnes Rocheuses jusqu'au 29 courant. A partir de cette date il n'y aura plus rien à craindre." This is quite different and in one respect the opposite of what I said which was this: "The people of Charleston need have no apprehension of earth quakes for the remainder of the autumn except on the 29th inst. It is certain that earthquakes will take place in both Americas on that day"

E. STONE WIGGINS.

UN VOLCAN SOUS LA MER

Un phénomène extraordinaire s'est produit dans ces derniers temps dans l'Océan Pacifique, entre les îles Fiji et Samoa. Il s'agit de l'éruption d'un volcan sous-marin et la formation d'une île nouvelle dans l'archipel de Tonga.

Un beau matin, les habitants de Tonga qui depuis quelques jours voyaient les flots extraordinairement agités, crurent apercevoir dans le lointain un navire à vapeur à l'ancre, les autorités maritimes envoyèrent vers le point signalé le schooner "Sandfly" avec le docteur Backland et quelques fonctionnaires à bord. Or, le docteur Backland s'assura qu'il se trouvait en présence, non pas d'un navire à vapeur, mais d'une île nouvelle de 15 kilomètres carrés, sortie tout récemment de l'océan. Pendant huit jours encore on entendit, près de la côte de Tonga, le bruit d'un volcan sous marin en travail qui lançait à une hauteur vertigineuse des colonnes d'eau et de vapeur, et l'on a pu constater depuis que l'île avait gagnée en étendue.

Le gouvernement de Tonga donna à cette nouvelle île le nom de Ka-kaogo.

BULLETIN COMMERCIAL

SOURCE—Le remède du Dr Sey va droite à la source du mal, en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement d'effrentes.

Les derniers poëles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et saïons; grand patrons, depuis \$20 à \$25. Autres poëles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow" et n'en prenez pas d'autre sorte.

DECES

A Ottawa, ce matin, à l'âge de 79 ans et 6 mois, J. H. Harwood, ancien typographe.

Ses funérailles auront lieu demain, à 3.45 p.m. Le convoi quittera la demeure du défunt, No. 95 rue Ridan, pour se rendre à l'église St-Joseph et d'là au cimetière Notre-Dame.

Ce matin à Ottawa, à l'âge de 3 ans et 9 mois, Jean-Lucille, enfant de J. J. B. Coursole.

Ses funérailles ont lieu ce après-midi. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

A Ste Marie, le 18 courant, à l'âge de 44 ans, Rose Ladouceur, épouse de Jean-Baptiste Brunette.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

FUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Les officiers à la demi-solde étaient devenus plus sombres et plus pâles, et sur les joues ridées de plusieurs d'entre eux, de grosses larmes roulaient.

—Celui-là, pensaient-ils, est un homme!

L'abbé Midon s'était penché vers Maurice.

—Bridement, murmurait-il, Chanlouineau joue un rôle... Il prétend sauver votre père. Comment?... Je ne comprends pas.

Les juges, cependant, s'étaient retournés à demi, et tous inclinés vers le président, ils délibéraient à voix basse, avec animation.

C'est qu'une difficulté se présentait.

Les accusés, pour le plupart, ignorant leur mise en accusation immédiate, n'avaient pas pensé à se pourvoir d'un défenseur.

Et cette circonstance, amère dérision! effrayait et arrêtait ce tribunal inique, qui n'avait pas craint de fouler aux pieds les plus saintes lois de l'équité, qui s'était affranchi de toutes les entraves de la procédure.

Le parti de ces juges était pris, leur verdict était comme rendu à l'avance, et cependant ils voulaient qu'une voix s'élevât pour défendre ceux qui ne pouvaient plus être défendus.

Mais par une sorte de hasard, trois avocats choisis par la famille de plusieurs accusés se trouvaient dans la salle.

C'étaient ces trois hommes que Maurice en entrant avait remarqués, causant près de la porte de la chapelle...

Cela fut dit à M. de Sairmeuse; il se retourna vers eux en leur faisant signe d'approcher; puis leur montrant Chanlouineau:

—Vous levez-vous demanda-t-il, vous chargez de la défense de ce coupable?

Les avocats furent un instant sans répondre. Cette séance monstrueuse les impressionnait vivement, et ils se consultaient du regard.

—Nous sommes tout disposés à défendre le prévenu, répondit enfin le plus âgé, mais nous le voyons pour la première fois, nous ignorons ses moyens de défense, un délai nous est indispensable pour conférer avec lui.

—Le conseil ne peut vous accorder aucun délai, interrompit M. de Sairmeuse, voulez-vous, oui ou non, accepter la défense?... L'avocat hésitait, non qu'il eût peur, c'était un vaillant homme mais parce qu'il cherchait quelque argument assez fort pour troubler la conscience de ses juges.

—Et si nous refusions?... interrogea-t-il.

Le duc de Sairmeuse laissa voir un mouvement d'impatience.

—Si vous refusez, dit-il, je donnerai pour défenseur d'office à ce scélérat, le premier tambour qui me tombera sous la main.

—Je parlerai donc, dit l'avocat, mais non sans protester de toutes mes forces contre cette façon inouïe de procéder...

—Oh! faites-nous grâce de vos homélies... et soyez bref.

Après l'interrogatoire de Chanlouineau, improvisé, sur-le-champ, une plaidoirie, était difficile. Pourtant le courageux défenseur puisa dans son indignation des considérations qui eussent fait réfléchir un autre tribunal.

Pendant qu'il parlait, le duc de Sairmeuse s'agitait sur son fauteuil doré, avec toutes les marques de la plus impertinente impatience...

—C'est bien long, prononça-t-il, dès que l'avocat eut fini, c'est terriblement long! Nous n'en finirons jamais, si chacun des accusés doit nous tenir autant!... Il se retourna alors vers ses collègues pour recueillir leur opinion, quand se ravissant tout à coup il proposa au conseil de réunir toutes les causes, à l'exception de celle du sieur d'Escorval.